

Tour de recrutement des PH « Automne 2026 »

Mémo de participation au tour de recrutement des PH

Ce mémo présente les **étapes** à suivre par l'ARS, sur LogimedH, lors du tour de recrutement des PH :

1. Visualiser la proposition de publication des postes PH
2. Valider la proposition de publication des postes PH

Il présente par ailleurs les dernières évolutions applicatives impactantes pour le tour de recrutement de PH

Conditions préalables d'accessibilité à LogimedH :

1. Inscription sur Plage et demande d'habilitation
2. Activation des profils « **Bureau des PH, régional** » et « **Gestionnaire DD** » sur Plage (correspondant à « Gestionnaire ARS » et « Gestionnaire DD » sur LogimedH)

Calendrier

06/07/2026 : Ouverture du tour de recrutement d'automne 2026

La publication des postes de PH sera accessible aux EPS dans LogimedH

25/09/2026 : Date limite de remontée des postes de PH par les ARS au CNG

Phase de contrôle des postes demandés à la publication par le CNG

12/10/2026 : Publication des postes de PH sur le site internet du CNG

Les lauréats du CNPH ou les PH ont 15 jours pour candidater, jusqu'au 24/11/2026 (23h59 heure de Paris)

24/11/2026 : Nomination des candidats prononcées au 01/12/2026

Envoi dématérialisé des arrêtés de nomination par le CNG

22/12/2026 : Nomination des candidats prononcées au 01/01/2027

Envoi dématérialisé des arrêtés de nomination par le CNG

Préparation de participation au tour de recrutement des PH

Pré requis ARS pour la bonne réalisation du tour de recrutement des PH via LogimedH :

1

Rappeler aux EPS de faire, *via LogimedH*, leurs demandes de **création/fermeture de postes** avant la complétude de la proposition de publication des postes PH

2

Valider **les demandes de création/fermeture postes PH** qui apparaîtront alors dans la proposition de publication des EPS, et seront donc publiables *

3

Rappeler aux EPS de faire, *via LogimedH*, leur demande de **modification de spécialité de postes PH** avant la complétude de la proposition de publication des postes PH *

4

Valider **les demandes de modification de spécialité de postes PH** qui seront alors listés avec la spécialité adéquate dans la proposition de publication des EPS et publiables *

1. Visualiser la proposition de publication des postes PH

Avec le rôle « Gestionnaire ARS », via le menu « Recrutement », « Titulaires », « Publication des postes PH », **filtrer** par Tour de recrutement, Etablissement et Etat de publication, afin d'accéder à la proposition de publication d'un EPS en cliquant sur le bouton 

Recrutement : Liste des publications

Recherche

Établissement :

ARS :

Tour recrutement :

Établissement :

Tous

17/10/2024 - 240002 - Tour d'Automne Statut Unique 2024

▼

▼

Délégation ARS :

Etat publication :

Toutes

En cours de traitement Gestionnaire ARS

x

▼

Réinitialiser le formulaire

Filtrer

Affichage des 2 publications. Résultats de 1 à 2

Finess	Raison sociale	Etat	Actions
		En cours de traitement Gestionnaire ARS	
		En cours de traitement Gestionnaire ARS	

Avec le rôle « Gestionnaire ARS », via le menu « Recrutement », « Titulaires », « Publication des postes PH », **filtrer** par Tour de recrutement, Etablissement et Etat de publication, afin d'identifier les EPS ayant sélectionné « Pas de poste demandé à la publication ».

Recrutement : Liste des publications

Recherche

Établissement :

ARS :

Tour recrutement :

Établissement :

Tous

15/10/2025 - 250002 - Tour d'Automne Statut Unique 2025

▼

▼

Délégation ARS :

Etat publication :

Toutes

Pas de poste demandé à la publication

x

▼

Réinitialiser le formulaire

Filtrer

Affichage des 8 publications. Résultats de 1 à 8

Nofiness	Raison sociale	Etat	Actions
		Pas de poste demandé à la publication	
		Pas de poste demandé à la publication	

 des compétences,
des communautés,
des carrières.

3

1. Visualiser la proposition de publication des postes PH

Sur la proposition, renseigner, si besoin, un commentaire.
Dans les tableaux des postes publiables et supplémentaires à publier, amender, si besoin, la colonne **Décision ARS**. Si la publication d'un poste est refusée, sélectionner « non ».

Dans le tableau des postes publiables, l'ARS a la possibilité de visualiser des postes avec un bandeau rouge. Ces postes font l'objet d'une candidatures saisies dans SIGMED.

Échanges EPS-ARS

Commentaire EPS :

Commentaire ARS :

Postes

Postes publiables

Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
			10	biologie médicale		VACANT	Oui	Non	Vide	
→ Une candidature est en cours sur le poste : qui est publiable sur le prochain tour de recrutement (Candidat :										
			10	hépatogastroentérologie		VACANT	Oui	Non	Vide	
→ Une candidature est en cours sur le poste : qui est publiable sur le prochain tour de recrutement (Candidat :										

Postes supplémentaires à publier

Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
			10	psychiatrie		POURVU	Oui	Oui	Vide	
→ Justification (EPS) : poste vacant suite à mise en disponibilité										

2. Valider la proposition de publication des postes PH

Vérifier les tableaux des postes publiables et supplémentaires à publier.

Si besoin que l'EPS modifie la proposition de publication des postes, cliquer sur [Demande de complément](#). L'EPS pourra alors modifier avant nouvelle vérification par l'ARS.

Si l'EPS envoie une nouvelle proposition de publication avec des modifications, il convient de vérifier la cohérence des décisions de publication ARS (OUI/NON) avant de valider la liste.

Si la proposition est correcte, cliquer sur [Envoyer dans SIGMED](#) pour la transmettre au CNG.

Cliquer sur [Exporter](#) afin de générer et télécharger un fichier Excel récapitulatif de la proposition de publication des postes PH.

Échanges EPS-ARS

Commentaire EPS :

Commentaire ARS :

Postes

Postes publiables

Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
			10	biologie médicale		VACANT	Oui	Non	Vide	
↳ Une candidature est en cours sur le poste : qui est publiable sur le prochain tour de recrutement (Candidat :										
			10	hépatogastro-entérologie		VACANT	Oui	Non	Vide	
↳ Une candidature est en cours sur le poste : qui est publiable sur le prochain tour de recrutement (Candidat :										

Postes supplémentaires à publier

Pôle	Structure Interne	Poste	Quotité	Spécialité	Dernier PH sur le poste	Etat dans SIGMED	Décision EPS	Décision ARS	Décision CNG	Actions
			10	psychiatrie		POURVU	Oui	Oui	Vide	
↳ Justification (EPS) : poste vacant suite à mise en disponibilité										

← Retour à la liste

Sauvegarder

Exporter

Demande de complément

Envoyer dans SIGMED

Evolutions applicatives en place pour le tour d'automne 2026

EPS

Modification du système de gel des postes PH

Les établissements ne sont plus tenus de geler les postes un à un.

Ajout d'une colonne dans le tableau des postes publiables qui permet de sélectionner tout ou partie des postes vacants dont la décision de publication est OUI afin de les faire basculer en NON.

EPS

Amélioration du module d'alerte « installation »

Seuls les praticiens déjà intégrés dans l'application par les EPS et disposant d'un RPPS remontaient dans la liste des installations de PH réalisées par le CNG accessible dans LogimedH.

L'intégralité des PH installés par le CNG mais non affectés sur poste dans LogimedH remontera dans le module des nouvelles installations.

L'objectif est de cibler les mises à jour nécessaires. Les PH qui n'existent pas dans l'application devront être créés au préalable avant d'être affectés.

EPS
ARS

Modification du système de création des postes PH

Les postes de PH créés via LogimedH s'enregistraient avec un n° de pôle unique qui ne correspondait pas à la numérotation par pôle habituelle des établissements dans SIGMED (code à 5 chiffres).

Ajout d'un champ « Pôle SIGMED » dans le formulaire de création des postes de PH qui permet de sélectionner le n° de pôle SIGMED parmi les pôles existants dans l'application.

Une fois la création du poste validée par l'ARS, le poste sera créé avec la numérotation voulue.

EPS
ARS

Amélioration du fichier des postes à la publication

Dans la page des postes à publier d'un établissement, il est possible de télécharger un fichier récapitulatif comportant une colonne « date de dernière publication » inexploitée à ce jour.

Le fichier des postes à publier comporte une colonne « Dernier tour de recrutement » dans laquelle est précisé le dernier tour où le poste a été publié.